

**Reproductive Health Supply Coalition, Réunion d'Addis Abeba 20-23 juin 2010.
Pillar IV, Global commitments,
Session 2: Hand to Hand Campaign and partner commitments (23 juin 2011)**

**Intervention, au nom du Gouvernement français, du Dr François-Marie LAHAYE,
Conseiller Régional de Coopération Santé pour la Corne de l'Afrique.**

Au nom de mon gouvernement, je voudrais remercier la Reproductive Health Supplies Coalition d'avoir invité le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes (MAEE) et l'Agence Française de Développement (AFD) à cette conférence et particulièrement d'avoir organisé un forum spécifiquement dédié aux pays francophones.

Pour la France, les questions de démographie et de santé reproductive sont des sujets majeurs qui se trouvent au cœur des processus de développement et de lutte contre la pauvreté.

Aussi notre pays a la volonté d'accompagner nos partenaires, notamment africains, dans leurs efforts visant à garantir l'accès universel à la santé reproductive et à la planification familiale.

En ce sens, je rappellerai que pour la dernière décade, la France a engagé plus de 80 millions d'euros dans le domaine de la santé reproductive et s'est par ailleurs engagée, dans le cadre de l'initiative du Sommet du G8 à Muskoka en 2010 à consacrer 500 millions d'euros sur la période 2011-2015 au profit des OMD 4 & 5 en faveur de la santé des femmes et des enfants.

Cette aide sera concentrée en priorité dans les pays francophone d'Afrique de l'Ouest et du Centre, zone d'intervention prioritaire du gouvernement français.

Dès 2011, 100 millions d'euros par an en moyenne seront consacrés à ces deux OMD.

Près de la moitié de cette aide, soit 48 millions par an, sera mis en œuvre par l'AFD dans le cadre de partenariats, programmes et projets en bilatéral avec les gouvernements des pays bénéficiaires.

Le reste, soit 52 millions d'euros par an, sera mis en œuvre en partenariat par les principales organisations internationales compétentes, OMS, UNICEF, FNUAP, ONU Femmes, Fonds Mondial de Lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme, GAVI.

La santé reproductive et à la planification familiale au niveau des pays (information, services, produits) seront des composantes majeures des programmes mis en œuvre.

Plus précisément, les principaux objectifs de ces partenariats seront :

- s'agissant du Fonds Mondial, la France a demandé l'identification et le suivi des actions (PMTCT) dédiées à la santé des mères et des enfants qui doit permettre de rendre plus visibles les efforts dans ce domaine avec pour objectif d'éliminer la transmission du VIH de la mère à l'enfant ;

- s'agissant du FNUAP, l'appui de la France vise à contribuer à l'accélération de la mise en œuvre effective des recommandations de la Conférence internationale sur la Population et le Développement notamment par le renforcement des actions de santé maternelle et de planification familiale ainsi que des ressources humaines et de l'accès aux produits médicaux essentiels ;

- concernant ONU Femmes, l'action se focalisera sur la lutte contre les pratiques sociales discriminatoires et les violences sexistes en particulier la violence faites aux jeunes filles et adolescentes ;

- s'agissant de l'OMS, le soutien de la France vise à renforcer au niveau des pays l'appropriation et la qualité des programmes de santé reproductive et de planning familial à

travers plusieurs axes stratégiques (plaidoyer, guides techniques et normes de prestations, suivi et évaluation des programmes, coordination des intervenants) ;

- au travers de l'UNICEF des actions seront menées au niveau communautaire pour renforcer les services de santé maternelle et infantile, la prévention des grossesses non-désirées, et la mise en place des programmes de coordination (HHA) de l'ensemble des interventions.

Pour information, les projets en partenariat avec ces organisations viennent d'être approuvés par le comité des projets du MAEE et devraient débiter en septembre prochain.

Par ailleurs, la France se félicite du succès de la conférence « Population, Développement et Planification familiale en Afrique de l'Ouest francophone : l'urgence d'agir » qui s'est tenue à Ouagadougou du 8 au 10 février dernier, et remercie la Coalition pour sa participation ainsi que l'ensemble des partenaires qui y étaient présents.

Cette rencontre, qui a réuni l'ensemble des pays francophones ouest-africains (sauf la Côte d'Ivoire), a dégagé plusieurs résultats importants, dont notamment:

- un appel à l'action en direction des gouvernements des pays participants qui a permis d'accroître l'attention et la visibilité aux enjeux de population et de planification familiale ;

- l'impulsion pour l'élaboration de plans d'action nationaux visant à identifier, de manière claire et concrète, les mesures prioritaires à adopter au niveau de chaque pays pour améliorer l'accès et l'utilisation des services de planification familiale ;

- la volonté des donateurs présents (MAEE, AFD, USAID, Fondations Gates et Hewlett, Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, KFW) de renforcer leur collaboration et la coordination de leurs actions aux niveaux global, régional et des pays.

Le MAEE, aux côtés de nos partenaires américains, suit actuellement la finalisation des plans d'action nationaux initiés à la conférence, et ce, en concertation étroite avec les parties prenantes au niveau de chaque pays. Plusieurs pays ont déjà achevé leurs plans et la finalisation de tous les plans est attendue d'ici la rentrée de septembre.

Par ailleurs, nous nous réjouissons de l'organisation par la Fondation Gates d'une conférence internationale sur la planification familiale à Dakar en novembre prochain (30 novembre-2 décembre) qui doit permettre aux pays partenaires de bénéficier des meilleures pratiques et de données basées sur l'évidence scientifique. La France, notamment par l'Agence Française de Développement, est fortement impliquée dans la préparation de cette importante rencontre.

En marge de cette conférence, les organisateurs de celle de Ouagadougou souhaitent profiter de l'occasion pour organiser une réunion de suivi sur la mise en œuvre des plans d'actions de Ouagadougou.

Enfin, la France apportera une attention particulière au suivi de l'exécution de nos engagements afin d'obtenir des résultats concrets et l'impact le plus élevé possible, notamment en termes de prévalence contraceptive, de prévention des grossesses non désirées, d'accouchements assistés par du personnel qualifié, et d'intégration des besoins spécifiques des jeunes et adolescents. Ceci passe nécessairement par l'appropriation et le leadership des gouvernements locaux, la promotion et la mise en œuvre d'approches basées sur les droits humains, ainsi qu'une collaboration étroite entre les partenaires techniques et financiers. La France suit avec attention les résultats obtenus par les expériences et approches novatrices dans le domaine de la santé reproductive (*task-shifting*, distribution à base communautaire, *results-based financing*, ...).

Je terminerai en rappelant notre volonté de voir nos partenaires impliqués dans la mise en œuvre de nos engagements de Muskoka travailler en étroite coordination avec l'ensemble

des intervenants sur le terrain afin de minimiser le chevauchement des actions et maximiser leur impact, ainsi que notre volonté de continuer à travailler activement aux côtés de la Coalition en vue de faire progresser significativement l'accès universel à la santé reproductive, plus particulièrement en Afrique francophone.

Je vous remercie.